

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 50

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 18

À l'alinéa 75, substituer aux mots :

« son utilisation »

les mots :

« l'utilisation de cette ressource ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.